

Face à la dégradation de la situation des quartiers « sensibles »
et de la Politique de la Ville

LES REFORMES NE PEUVENT PAS ATTENDRE 2014 !

13 décembre 2010

SYNTHESE :

Les derniers discours du Premier Ministre et du Ministre de la Ville repoussent la réforme de la Politique de la Ville à 2014 et en réduisent dramatiquement les ambitions.

Les inquiétudes exprimées depuis plusieurs mois par les habitants, les élus, les professionnels et les associations sur la dégradation de la situation des quartiers en politique de la ville et sur la spirale négative dans laquelle sont entraînés de nombreux territoires ne font que se renforcer.

L'enquête annuelle menée par l'IRDSU auprès de professionnels du DSU que nous publions aujourd'hui vient le confirmer.

L'IRDSU pense qu'il n'est pas possible de repousser à nouveau une réforme de la Politique de la Ville plus urgente que jamais !

La nomination d'un Ministre de la Ville « de plein exercice » doit au contraire être l'occasion de remobiliser le gouvernement dès 2011 sur ces enjeux, autour de cinq priorités :

- 1- une véritable remobilisation des services publics de droit commun dans tous les quartiers,**
- 2- une attention particulière pour les territoires les plus en difficulté,**
- 3- la prise en compte par l'Etat de la capacité des acteurs locaux à construire leur projet et la relance d'une démocratisation de l'action publique**
- 4- la remobilisation des services de l'Etat local sur la plus value des projets de territoire**
- 5- un engagement prioritaire sur l'articulation entre les différents axes de la Politique de la Ville ; l'urbain et le social, mais aussi l'économique et l'environnemental**

Nous pensons que c'est ainsi que nous pourrons faire face aux difficultés actuelles et poursuivre avec tous les acteurs concernés une réflexion active sur l'avenir des politiques de développement territorial durable que mettront en œuvre les élus locaux après 2014.

LES REFORMES NE PEUVENT PAS ATTENDRE 2014 !

13 décembre 2010

Dans son discours du 8 novembre dernier à Garges-les-Gonesse, le Premier Ministre François Fillon justifiait la « prolongation » des CUCS jusqu'à fin 2014 par le « besoin de stabilité, de continuité » de la Politique de la Ville. Il raccrochait cette décision aux « préconisations » du Conseil National des Villes et du rapport de Gérard Hamel et Pierre André.

Le discours du nouveau Ministre de la Ville, Maurice Leroy, à Gennevilliers le 6 décembre, ne fait que confirmer ce calendrier et fixer des objectifs plus que modestes à la Politique de la Ville.

Les avis du CNV, comme ceux des associations d'élus et de professionnels, appellent effectivement à ce que la future génération des contrats soit articulée avec les mandats des élus locaux. **Mais ils appellent surtout à ce que le gouvernement, dès 2011, se réengage fortement pour les quartiers,** afin de faire face à leurs difficultés.

Tous partagent le constat des limites actuelles de la Politique de la Ville pour faire face, seule, aux questions de société et dénoncent **le décalage grandissant entre les enjeux et les réponses de toutes les institutions publiques.** C'est le même décalage que l'on a pu observer entre un « Plan Marshall pour les banlieues » toujours attendu et une « Dynamique Espoir Banlieue » dont les limites ne sont plus à démontrer.

L'enquête annuelle sur la situation dans les territoires que vient de mener l'IRDSU auprès des professionnels de la Politique de la Ville et du Développement Social Urbain **confirme ces inquiétudes :**

- la **dégradation de la situation socio-économique** pour les habitants des quartiers, accentuée fortement depuis le début de la crise en 2008
- le **recul organisé des moyens budgétaires et humains des services publics de droit commun (éducation, santé, justice, police, insertion,...)**, qui se ressent encore plus que les restrictions sur les moyens spécifiques de la Politique de la Ville
- la **perte de crédit et de légitimité de « l'Etat local »**, réduisant ses interventions à un « dialogue de gestion » avec les collectivités locales et ayant perdu son rôle d'incitateur ou de « co-pilote » des projets locaux
- le **renforcement des déséquilibres entre les grandes collectivités et les territoires qui « décrochent »**, villes petites et moyennes, dans des bassins en grande difficulté. Elles sont confrontées aux difficultés grandissantes de leur population mais aussi à la dégradation de leur capacité financière et à leur déficit en matière d'ingénierie de développement, d'outils d'observation ou d'évaluation
- les **difficultés persistantes à articuler le social, l'urbain, l'économique et l'environnemental** et à se projeter dans « l'après-ANRU » pour les sites concernés.
- et enfin, le **recul de la démocratie participative** à mesure que des habitants, des élus et des techniciens se replient sur eux-mêmes dans des stratégies défensives et que le tissu associatif est frappé de plein fouet par les politiques de rigueur budgétaire.

Or, les annonces du Premier Ministre et les ambitions limitées du nouveau Ministre de la Ville ne répondent à aucune des ces préoccupations et renvoient à plus tard le débat sur l'avenir de la Politique de la Ville.

- Ces annonces refusent de prendre en compte la réflexion déjà menée

Les débats menés depuis plusieurs années, relancés depuis 2009 autour du « Livre vert », **ont permis de préciser les enjeux et de dessiner les lignes de force** de ce que pourrait être la réforme de la Politique de la Ville.

De nombreuses contributions ont d'ailleurs été faites ces dernières années par tous les acteurs de la Politique de la Ville (élus, professionnels, tissu associatif).

Localement des évaluations ont été menées, l'observation a été souvent renforcée et les instances de pilotage ont poursuivi leur travail d'analyse, d'orientation et de proposition en continu.

. Qu'est-ce qui a empêché le gouvernement de s'appropriier l'ensemble de ce travail ou de se l'approprier maintenant pour en tirer les leçons ?

. Quel est le sens d'une « expérimentation » sur le droit commun dans 30 CUCS, alors même que sa mobilisation était l'objectif prioritaire fixé au Conseil Interministériel des Villes en 2007 ?

- Ces annonces proposent un calendrier incohérent

La circulaire du 8 novembre annonce **un calendrier irréaliste** (signature des CUCS au 31 janvier) qui, s'il est appliqué, ne permettra **aucune concertation locale, aucune vraie réorientation du « CUCS »**, et qui **impose, de fait, un statu quo pour quatre ans.**

. Comment accepter cela alors même que tous appelaient depuis plusieurs mois à mener rapidement des réformes et à faire des choix politiques à la hauteur des difficultés rencontrées dans les quartiers ?

. Et comment le gouvernement compte-t-il assurer la cohérence avec les futures réformes de la géographie prioritaire ou de la péréquation qui restent à l'ordre du jour?

- Ces annonces sous-estiment l'enjeu du droit commun

Tous les acteurs notent **que l'enjeu premier est de ne pas détruire et de mobiliser les services publics et les moyens de droit commun dans les quartiers.**

Pour nous, cela doit passer par :

- la « sanctuarisation » voire un renfort des moyens de droit commun dans tous les quartiers prioritaires, et pas seulement dans les 30 sites expérimentaux ;

- la réaffirmation d'un vrai caractère interministériel pour la Politique de la Ville: un Conseil Interministériel des Villes régulier, un Secrétariat Général du CIV organisé pour interpeller les autres ministères, un Conseil National des Villes pleinement légitimé.

Tout cela doit permettre de redonner aux « crédits spécifiques » (ACSé) leur rôle d'impulsion et d'expérimentation qu'ils ont perdu au fur et à mesure qu'ils servaient à compenser le déficit du droit commun.

Face à ces préoccupations, les professionnels pensent qu'il est encore temps, sous l'autorité du Premier Ministre et du Ministre de la Ville, de faire aboutir la réflexion pour élaborer des « CUCS de transition 2011/2014 » volontaristes et ambitieux, autour de cinq priorités :

1. **Une véritable remobilisation des services publics de droit commun** - de l'Etat et des collectivités - **dans tous les quartiers**, dans un contexte où les réductions ont un impact de plus en plus fort pour les populations défavorisées
2. **Une attention et un soutien particuliers aux territoires les plus en difficulté**, dont certains sont en « décrochage total », par des financements exceptionnels et des crédits d'ingénierie
3. **La prise en compte par l'Etat de la capacité des acteurs locaux à construire leur projet** et la relance d'une démocratisation de l'action publique.
4. **La remobilisation des services de l'Etat local** (Préfets et nouvelles directions départementales fortement mises en cause par la RGPP) **sur la plus value des projets de territoire**, et pas seulement sur le contrôle et la gestion de crédits
5. **Un engagement prioritaire sur l'articulation entre les différents axes de la Politique de la Ville ; l'urbain et le social** - notamment pour organiser « l'après-ANRU » - mais aussi **l'économique et l'environnemental**.

Nous pensons que c'est ainsi que nous pourrions faire face aux difficultés actuelles, expérimenter de nouvelles formes d'action publique et poursuivre dans le même temps la réflexion de fond sur l'avenir des politiques de développement territorial durable - en associant pleinement tous les acteurs concernés - pour préparer activement les projets que mettront en œuvre les élus locaux après 2014.

VOIR AUSSI :

- Synthèse de l'ENQUETE-FLASH 2010 : « L'évolution des quartiers, l'évolution des financements et les démarches de réflexion pour les futurs projets de territoire » : http://www.irdsu.net/ENQUETE-FLASH-2010-L-evolution-des_5638
- Contribution de l'IRDSU sur le Livre vert : « 19 propositions pour une Politique de la Ville renforcée » (20 septembre 2009) : <http://www.irdsu.net/Contribution-de-l-IRDSU-sur-le>
- « Politique de la Ville : le gouvernement reporte à nouveau une réforme plus urgente que jamais », le communiqué de l'IRDSU du 4 juin 2010 suite à l'installation du CNV : <http://www.irdsu.net/Politique-de-la-ville-Le>
- « Nous sommes très inquiets pour l'avenir des quartiers fragiles et de la politique de la ville », le communiqué de l'IRDSU du 16 décembre 2009 : <http://www.irdsu.net/Nous-sommes-tres-inquiets-pour-l>

INTER-RESEAUX DES PROFESSIONNELS DU DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN

L'IRDSU est une Association qui regroupe 15 réseaux régionaux de professionnels en charge de la Politique de la Ville, 6 chantiers nationaux et plus de 180 collectivités territoriales abonnées. Elle touche actuellement 7 000 professionnels et partenaires (chefs de projets, agents de développement, chargés de mission, directeurs territoriaux, services des collectivités, généralistes ou thématiques, quartier/ville/agglomération).

Contacts :

- **Sylvie REBIERE-POUYADE** – Pdte de l'IRDSU - Pdte du réseau DSU Aquitaine - Directrice du GIPDSU de l'Agglomération Bayonnaise - s.rebiere-pouyade@cvab.fr
- **Etienne VARAUT** – Vice-Pdt de l'IRDSU - Vice-Pdt du réseau DSU Ile-de-France - Chef de projet de Bobigny - Membre du Conseil National des Villes - contrat.ville@ville-bobigny.fr
- **Marc Valette / Benoît BOISSIERE** – Chargés de développement de l'IRDSU - 02 40 89 10 18 - contact@irdsu.net - www.irdsu.net